**Compte rendu de la réunion de la Coordination des associations de parents d’élèves du 16 octobre 2017**

12 écoles représentées :

Edouard Herriot, A.France, Nigritelle Noire (Tonkin), Descartes, E.Renan, .A.Perrin, Lakanal, Saint Exupéry, Louis Armand, Berthelot, J.Ferry, Jean Zay.

**Tour de table**

Le tour de table fait ressortir la diversité des situations selon les écoles

* écoles dans lesquelles il y a une association, mais celle-ci peut être indépendante ou affiliée (FCPE essentiellement)
* écoles sans association : la première étape est de faire une liste de diffusion et de constituer une liste d’élus aux élections ; on peut envisager ensuite la création d’une association : ne pas hésiter à consulter les associations déjà existantes pour profiter de leur expérience

La Coordination a vocation à faire collaborer tous les parents de toutes les écoles, indépendamment du type d’organisation choisi dans chaque école.

On parle aussi des élections : les résultats sont très hétérogènes et varient entre 10 % et 50 % de participation. Pour augmenter la participation, on peut :

* créer une liste de diffusion et l’élargir pour sensibiliser le plus possible les parents à l’importance du vote
* utiliser les réunions de rentrée, collective ou par classe pour parler des élections
* mobiliser les enseignant-e-s pour qu’elles rappellent bien aux enfants d’amener leur enveloppe de vote par correspondance (qui représente la majorité des votes)

**Supression des contrats aidés dans les écoles (EVS-AVS)**

Le gouvernement a décidé de réduire le nombre de contrats aidés. Cela concerne les EVS et les AVS. Un questionnaire a circulé pour interroger les directions sur les conséquences de cette réduction.

Les réponses des différentes écoles :

* l**es EVS** (« emploi de vie scolaire ») administratifs (aide aux directions des écoles) ont été supprimés : les conséquences ont été immédiates pour la réalisation de toutes les petites tâches (sécurité, photocopie, répondre au téléphone, recevoir les livraisons) ; le travail des directrices et directeurs est considérablement alourdi
* **les AVS** (« aide à la vie scolaire » = emplois précaire résultant d’un contrat avec Pole Emploi) vont être remplacés par des AESH (« Accompagnement des élèves en situation de handicap », plus stables et mieux formés), mais le nombre d’heures est diminué d’un quart (on passe de 8h à 6h par élèves) ex à Renan : pour 9 élèves, on passe de 4 à 3 encadrants

On décide :

* la rédaction d’un courrier : au préfet, au député, et en copie inspection du Rhône et Direction de l’Education de Villeurbanne
* pétition : sur la base du courrier, en espérant qu’elle rassemblera le maximum de signatures
* conférence de presse : en fonction des résultats de la pétition, on organise une conférence de presse avec des représentants des parents et des directeurs et directrices d’école

**Les classes de CP à 12**

Dans les écoles REP +, les CP à 12 ont été mis en place en septembre.

A Saint-Exupéry, il y a un CP à 12 (la directrice) et 2 classes de 24 avec deux enseignants.

Il n’y a plus d’enseignants supplémentaires : le dispositif « plus de maîtres de que classes » (PMQC) (avec des enseignants supplémentaires qui passaient de classe en classe) a disparu.

L’an prochain, les CE1 à 12 seront introduits dans les écoles en REP+ : on se demande comment cela sera possible, étant donné qu’il n’y a plus d’enseignant-e-s « en réserve » maintenant qu’on a pris ceux du PMQC.

**Formation communication non violente**

Une formation à la communication non violente a eu lieu à Herriot, qui a rencontré un grand succès. On décide d’inviter la formatrice à la prochaine réunion de la Coordination pour une présentation du projet. Les parents de Herriot prend contact avec la formatrice.

**Clés des écoles**

Les conventions annoncées en juin dernier n’ont pas été mises en place : il faut encore faire des allers et retours entre école et Mairie pour disposer des clés de l’école lors des réunions de parents d’élèves.

Il est est cependant arrivé que les clés aient été transmises aux parents par l’intermédiaire du gardien qui les a données aux responsables du périscolaire.

On se propose d’écrire un courrier en faisant référence à ces cas, qui pourraient servir d’exemple en attendant que la convention en bonne et due forme soit écrite.

**Les groupes de travail**

Le groupe « travaux » est abandonné, mais on décide d’aborder la question des petits travaux et de nos rapports avec la Mairie à la prochaine réunion.

Le groupe « accueil du matin » est abandonné, car la Mairie freine visiblement le projet depuis deux ans, après en avoir pourtant été à l’initiative.

Les groupes périscolaire, Chamagnieu et la Caisse des écoles sont relancés : ils sont en cours de renouvellement.

**Groupe Chamagnieu** : cette année, le projet pédagogique de Chamagnieu sera mis en place et il est prévu une consultation des parents. Il faut donc se renseigner auprès de la Mairie pour un calendrier.

**Groupe périscolaire** : la Mairie a annoncé en juin une évaluation à venir du périscolaire, avec trois ans de recul. Là aussi, il faut demander comment ils comptent mener cette évaluation et comment les parents y seront impliqués.

**Accompagnement des sorties scolaires et principe de laïcité**

Sur cette question ouverte par la circulaire Châtel de 2012, il y a longtemps eu d’importantes variations selon les écoles. Aujourd’hui, la circulaire Châtel existe toujours. Cependant, le message au niveau ministériel, mais aussi la jurisprudence (certains parents ont porté plainte et obtenu gain de cause), les avis de l’Observatoire de la laïcité, et même le « Livret de la laïcité » largement diffusé dans les écoles sont clairs : l’interdiction des signes religieux s’adresse aux élèves et aux fonctionnaires en exercice, pas aux parents, y compris lorsqu’ils accompagnent une sortie ou interviennent ponctuellement dans l’école dans le cadre d’une activité pédagogique, du moment qu’il n’y a pas trouble à l’ordre public (par ex prosélytisme).

Chacun est invité à vérifier que ce principe soit bien observé dans son école. La représentante de Saint-Exupéry est d’accord pour servir de référente sur cette question : en cas de problème, merci de s’adresser directement à elle : myriam.benna@hotmail.fr. On diffuse un mail sur la liste générale de la Coordination, avec son contact.

**Rythmes scolaires**

Lors de certains conseils d’école, il y a eu l’an passé des votes consultatifs sur les rythmes scolaires. A Louis Armand, une nette majorité s’est dégagée pour le retour à 4 jours. A Saint-Exupéry, majorité pour les 4,5 jours en élémentaire, mais 4 jours en maternelle. Dans d’autres écoles, les parents n’ont pas voulu voter à froid, s’estimant mal informés et le débat n’ayant pas eu lieu (Herriot, N.Noire ex Tonkin). Autre situation : quand les parents ont posé cette question au dernier conseil d’école à A.France, l’inspectrice a coupé court à tout débat !

Une parente d’E.Herriot est allée à une soirée débat sur les rythmes scolaires, organisée par les Verts, jeudi 12 octobre, en présence de Philippe Meirieu, qui est connu pour être favorable à la semaine de 4,5 jours (ou 9 demi-journées). Journées complexes (multiplication des intervenants), qui profitent aux apprentissages du matin, mais pèse sur les activités de l’après-midi.

A Bron : organisation proche de celle de Villeurbanne, mais gratuite le soir. Une consultation avec les parents d’élèves est prévue en novembre.

Une enseignante d’Herriot apprécie les matinées, mais il faudrait revoir l’organisation des rythmes à l’année (vacances trop longues).

M.Soares (Adjoint à la réussite éducative, Villeurbanne) a évoqué une évaluation du périscolaire à Villeurbanne.

Philippe Meirieu : en France, on parle de rythmes scolaires ; ailleurs en Europe, on parle de *rythmes de l’enfant.* Partisan des 9 demi-journées par semaine. Du temps est perdu en REP pour « faire la police ». La semaine de 4 jours était une mesure qui plaisait aux parents (longs weekends) et aux milieux économiques et qui s’était accompagné de la suppression des RASED. Lui est pour la réforme de 4,5 jours : en France, il y a 162 jours/ans contre 250 en moyenne dans les pays occidentaux.

D’ici la prochaine réunion, chaque asso essaie de travailler sur une position commune concernant les rythmes scolaires, mais elle peut être mitigée ou nuancée : ce n’est pas un vote pour ou contre. On se propose de mettre en commun ces différentes positions à la prochaine réunion.

**Prochaine réunion : 5 décembre à 20h à Saint-Exupéry, sous réserve de confirmation**

***Remarque****: nous avons reçu une réponse à notre courrier (à l’initiative des parents d’A.France) concernant l’annulation des repas à la cantine. Plus d’information bientôt.*